

DELIBERATION

La 5^e Commission Permanente du Conseil Régional réunie en sa séance du jeudi 11 Avril 2019, à l'Hôtel de Région, salle 8/9 à Basse-Terre, sous la présidence de M. Ary CHALUS, Président du Conseil Régional de la Guadeloupe.

Etaient présents, les conseillers :

M. Ary CHALUS, Mme Diana PERRAN, M. Camille PELAGE, Mme Maguy CELIGNY, M. Jean-Marie HUBERT, Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO, Mme Marie-Camille MOUNIEN, M. Hilaire BRUDEY

Nombre de présents : 8

Etaient représentés, les conseillers :

Mme Marie-Luce PENCHARD, M. Jean BARDAIL,

Nombre de représentés : 2

Etaient absents, les conseillers :

M. LOSBAR Guy, M. Victorin LUREL, M. Christian BAPTISTE,

Nombre d'absents : 3

Vu le code général des collectivités territoriales notamment sa quatrième partie ;
Vu la délibération portant adoption du budget régional ;
Vu la délibération n° CR/15-1707 du 18 décembre 2015 portant délégation d'attributions du conseil régional à sa commission permanente ;
Vu la délibération n° CR/16-32 du 12 avril 2016 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la région Guadeloupe ;

Sur proposition du président du conseil régional, après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité.

- Vu le paragraphe III de l'article L. 411-1A et les articles R. 411-22 à 30 du code de l'environnement, précisent les modalités de création et de fonctionnement du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN);
- Vu l'article 7 de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages;
- Considérant l'appel à candidature organisé par la DEAL du 15 décembre 2018 au 15 février 2019,
- Considérant l'avis favorable de la commission environnement et cadre de vie réunie le 21 mars 2019.

Sur le rapport présenté par le président du conseil régional et après avoir délibéré.

D E C I D E

Article 1 : d'approuver la nouvelle composition des membres du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) proposée par la DEAL, à savoir :

NOM	Prénom	Spécialité
ANGIN	Baptiste	Biologie Tropicale – Mammifères, amphibiens, reptiles, faune marine
BARRE	Nicolas	Vétérinaire inspecteur
BEAUFORT	Océane	Ecologie : spécialité milieux marins tropicaux
BERNARD	Jean-François	Spécialiste Flore Tropicale
BERNUS	Jeffrey	Biologiste marin polyvalent, spécialisé dans la conservation de la mégafaune
BEZAULT	Etienne	Biodiversité: Génétique, Histoire et Mécanismes de l'Evolution
BOUCHON	Claude	Biologie Marine
BOUCHON-NAVARRO	Yolande	Biologie Marine
BRIANT	Emmanuel	Ingénierie Horticulture et Paysage
CHAUCHOY	Alain	Botanique et agroforesterie Tropicale
CHEVALIER	Damien	Ethologie - Physiologie et Biologie des Organismes
FREJAVILLE	Yann	Ecologie Marine
GAYOT	Marc	Gestion de ressources forestières
JAPEAUD	Aurelien	Écologie des communautés benthiques tropicales
LABELLE	Marion	Ecologie des milieux aquatiques terrestres
LEBLOND	Gilles	Faune vertébrée terrestre. Ornithologie
LEGENDRE	Luc	Géologie, sciences de la terre et pour les Interactions entre activités humaines et biodiversité
LEGENDRE	Yoann	Géologie et risques naturels

LEVESQUE	Anthony	Ornithologie
LUREL	Felix	Botanique et Biologie Marine – Océanographie
MAZABRAUD	Yves	Géologie et géophysique
MEURGEY	François	Entomologiste
MIRA	Eleonore	Ecologie Forestiere
PASCAL	Pierre-Yves	Ecologie Benthique
PENET	Laurent	Phytopathologie, génétique des populations et écologie des pathogènes, (agro)biodiversité et ressources génétiques, agro-écologie, entomologie et sciences naturelles.
PITTINO	Laura	Environnement et gestion de la biodiversité
PLOCOSTE	Thomas	Sciences de l'univers – Géoscience Qualité de l'air et énergie
PROCOPIO	Lilian	Botanique tropicale
RINALDI	Caroline	Tortues marines et mammifères marins
SAFFACHE	Pascal	Environnement – Aménagement de l'espace – Risques naturels majeurs

Article 2 :

le président du conseil régional, le directeur général des services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Guadeloupe.

Fait à Basse-Terre,

11 AVR. 2019

Le président du conseil régional,



Ary CHALUS